N° 171 — 19e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Jeudi 20 Juin 1907

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7 (près la place de Trieboel).
TOURCOING, rue Verte, 33

Siège :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 16 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an : 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. » —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 20, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 57
A LILLE : N° 97

LA RÉVOLTE DU MIDI : ARRESTATION DES MENEURS

Le docteur Ferroul arrêté à Narbonne

MARCELIN ALBERT PEUT S'ENFUIR ET SE CONSTITUE PRISONNIER

Violentes manifestations à Narbonne. -- La révolte autour d'Argeliers. -- La surexcitation dans le Midi est à son comble. -- De gros incidents sont à redouter.

Les mandats d'arrêt décernés contre le docteur Ferroul et les membres du comité d'Argeliers ont été, mercredi matin à l'aube, exécutés. Ils ne l'ont été que partiellement, car on n'a pas encore pu découvrir Marcelin Albert et deux membres du comité d'Argeliers. Mais les trois autres membres de ce comité, flanqués de M. Ferroul, sont, à l'heure qu'il est, écroués à la prison de Montpellier. Tout cela s'est fait sans grand dommage pour l'ordre public. Des cris, quelques pierres lancées, un petit pont en bois brûlé : c'est à cela que s'est réduite la résistance à la loi. On peut dire que force lui est, jusqu'ici, restée sans trop de peine.

Il faut s'en réjouir et espérer qu'il en sera demain de même qu'aujourd'hui. La résignation, en parer cas, n'est-elle pas le commencement de la sagesse ?

Aussi bien, il était permis à certains signes de pronostiquer le dénouement. Dès que les fauteurs de révolte avaient eu l'impression que le gouvernement était fermement résolu à faire respecter les lois du pays, bafouées et violées, leur ton avait subi un changement appréciable. Ils s'étudièrent à prêcher le calme d'une résistance passive, eux qui, la veille encore, déclaraient que les populations viticoles devaient être prêtes à faire prévaloir, par tous les moyens, leurs revendications. Et le vote par lequel la Chambre s'est, hier, associée à la politique de répression dont le président du conseil annonçait sans ambages l'imminente mise en pratique n'a contribué qu'à accentuer le revirement d'attitude qu'on pouvait déjà remarquer chez les plus exaltés. Telle axctenielon de désapprobation sortia de la bouche du docteur Ferroul, en présence des préparatifs de barricades, en dit long sur son état d'âme à le dernière heure !

Nous serions surpris que la foule, qui s'est abstenue d'actes violents irréparables, à la voix de ses chefs, aussi docilement qu'elle les avait suivis dans les voies extra-légales, ne fît pas maintenant d'emere retoure sur son excitation passée et n'en sentît pas bientôt pleinement l'inanité et le péril. Le bon sens va sans doute reprendra ses droits, si ce n'est déjà fait.

Ce résultat, auquel applaudiront tous les bons citoyens qu'affligeait le perspectiva de conflits sanglants possibles, est la démonstration que la méthode d'action à laquelle le gouvernement s'est arrêté, en dernière analyse, pour mettre fin à cette quasi-insurrection, était encore préférable à celle que préconisaient les temporisateure systématiques. Il n'est rien comme de donner la sensation d'une volonté ferme, de desseins nettement conçus et dont l'exécution sera poureuivie avec une inébranlable énergie, à l'aide d'une force publique antifasnte, pour déconcerter les excitateurs de rébellion. C'est avoir triomphé plus qu'à moitié, quand on est le pouvoir armé de la loi, que d'avoir fait d'abord pénétrer dans tous les esprits cette idée qu'on n'a à attendre de lui aucun acte de capitulation, ou même de faiblesse, dès que l'ordre public est en jeu.

A NARBONNE

VEILLE d'opérations

L'arrivée des troupes. — Les barricades

Narbonne, 19 juin.

Mardi soir, après le dîner, les habitants, comme les soirs précédents, déambulaient, cherchant le frais sur la promenade des Barques et le long du canal de la Robine. La ville était calme.

Tout à coup, à 9 heures 30, le tocsin sonne à l'hôtel de ville. Aussitôt voilà les Narbonnais en émoi. Les foule se ruent vers la mairie. Les gens sortent des maisons, armés de cannes, de pics, de pioches. Dans la rue Littré, un tambour bat la générale. On l'interroge. Que es passe-t-il ?

— Ce sont les troupes qui arrivant ! crie un passant qui court vers le gare.

Des individus commencent à élever des barricades. En dix minutes le travail est terminé. Il y a là tout près une maison en construction : les pierres de taille, les poutres en fer ont été emportées par les sapeurs improvisés ; on encadre le tout avec des palissades. Bref, en a bientôt obstrué l'entrée des rues débouchant sur la place, la rue Droite, la rue de l'Ancien-Courrier, la rue de la République et le cours de la République.

Le tocsin sonne toujours et la foule se masse sur la promenade des Barques. Des lamnes passent dans une bousculade en criant : « Aux armes ! »

Cependant on n'arrête pas M. Ferroul qui, en compagnie d'une dizaine de ses amis, boit un verre de bière au café Continental. Dès qu'elle connaît sa présence la foule se précipite, envahit l'établissement, renverse tables et chaises, et devant cette irruption subite les consommateurs décampent.

— Quoi ? Qu'y a-t-il ? demande M. Farroul.

— Mais vous n'entendez donc pas ? On sonne le tocsin !

— Et pourquoi sonne-t-on le tocsin ?

— Parce que les troupes arrivant. Alors on élève des barricades.

— Des barricades ! Quel est l'imbécile...

M. Ferroul bondit, tend les rangs des spectateurs et se fraye un passage jusqu'au milieu du public qui l'acclame.

— Parles ! parles ! crie-t-on.

On apporte une chaise. Le meira démissionnaire monte dessus et prononce quelques paroles.

— Citoyens, je ne venx pas qu'on élève des barricades. Je ne le veux pas Si on se livre à des actes de violence, je vous jure que je vais immédiatement me constituer prisonnier chez le procureur de la République. Vous voulez donc que je ne sois pas frappé d'une condamnation qui m'honore ? Encore une fois, soyez calmes et ne protestez que par votre présence.

Cela dit, M. Ferroul rentre dans le café. Mais la foule le suit, et de nouveau tables et chaises entrent en danse. Pour le coup, le patron de l'établissement donne à son personnel l'ordre de faire évacuer la salle. On tire le rideau de fer et l'on éteint le moitié des lumières. Un quart d'heure après, M. Ferroul sort accompagné de ses amis et se rend sur la place de l'Hôtel-de-Ville, toujours barricadée. Devant ce spectacle, il s'écria :

— Tas de rosses ! Vous voulez donc me faire condamner ans trevanx forcés ! Enlevez-moi ça ! Démolissez-moi ça !

Et les mêmes gens qui tout à l'heure élevaient les barricades ôtent leur paletot, retroussent leurs manches et se mettent avec le même ardeur à débloyer les rues. Le maire assiste à cette opération. Quand le première barricade a disparu, il quitte le place pour revenir au café Continental. Quelqu'un crie : « Vive Ferroul ! », mais ce cri reste sans écho, et pris de mot un individu s'indigne : « C'était pas la peine de tant nous shauffer pour en arriver là ! » Enfin, après une dernière panse au café, où l'on ne peut d'ailleurs pénétrer que par une porte de derrière, le maire de Narbonne regagne son domicile. Au dehors, la place se vide peu à peu, bien que le tocsin sonne sans discontinuer.

Une manifestation révolutionnaire

Tandis que ces choses se passent au centre de la ville, une animation inusitée règne sur la voie ferrée, devant le quai aux vins. Le 139e de ligne débarque du train spécial qui l'a amené d'Aurillac à minuit et quart. Le régiment, formé en colonne, gagne, par le quai d'Alsace, le boulevard de la Gare. Environ 800 personnes le précèdent en chantant d'abord l'*Internationale*, ensuite la *Marseillaise*. De tous côtés on crie aux soldats : « Vive l'armée ! Vengez le colonel ! A bas Clémenceau ! A bas Picquart ! Crosse en l'air ! » Au tournant du boulevard, le régiment se dialoque : un détachement se dirige vers l'hôtel de la 63e brigade, en entre va prendre possession de la sous-préfecture ; deux compagnies tournent à gauche et débouchent enfin sur le place de l'Hôtel-de-Ville où la foule les accueille par des applaudissements et de nouveaux cris de : « Vivent les soldats ! Venges la colonel ! Crosse en l'air ! »

Vaines excitations aux soldats

Sur la perron de le mairie sont massées quelques centaines de personnes qui gardent la porte d'entrée. A ce moment, les soldats s'étant arrêtés, M. Dayde, secrétaire de la Bourse du travail, harangue le troupe :

— Nous crevons de faim et de misère, dit-il. A nos plaintes on répond par l'envoi de troupes. Mais vous êtes des frères, et quand nous vous présenterons nos revendications, vous ne tirerez pas.

Un autre orateur harangue les soldats, M. Castan, secrétaire du syndicat rouge des ouvriers agricoles.

— Nous ne vous voulons pas de mal. Comme nous, vous avez des pères, des mères, des frères, des sœurs que vous aimez et qui vous aiment. Nous n'avons pas de rancune contre vous.

Les officiers et les soldats restent impassibles tandis que l'on continue à les applaudir, et le tocsin jette sur ce brouhaha sa plainte lugubre et incessante.

Peu à peu, cependant, le foule commence à s'émietter. Il ne reste sur la place que trois ou quatre cents curieux, hommes et femmes, sans compter ceux qui ont élu domicile devant la mairie et qui refusent de céder la place au commandant et sans compter aussi quelques habitants du quartier qui, émus par la fatigue des soldats, leur apportent du pain et du vin. Mais le chef de détachement, qui a reçu l'ordre d'occuper la mairie, devant l'entêtement de ceux qui gardent le porte, envoie prendre des ordres à le sous-préfecture.

Prise de l'Hôtel de Ville

A une heure et demie, le général Tuces, commandant la brigade de Narbonne et de Perpignan, et le général Kerdrain, commandant la 50e brigade, dont fait partie le 139e, se présentent, ainsi que le commissaire central. On enfonce une porte donnant sur le jardin du musée par derrière, et des officiers entrent dans l'Hôtel de Ville, suivis d'un peloton de gendarmerie et d'une compagnie d'infanterie. Ceux-ci rencontrent d'abord le concierge qui crie : « Je proteste ! » Ils traversent le jardin du musée, le salle du synode, descendent les petits escaliers du service et arrivent dans la cour intérieure. Là, ils tirent les verrous et le commissaire central fait avancer les gendarmes sur le seuil. « Non ! non ! cria la foule, pas de gendarmes ! » Et ce sont des soldats qui apparaissent sur le seuil aux applaudissements des curieux. L'Hôtel de Ville était clos. Les soldats y ont trouvé quelques femmes d'employés.

Occupation de la ville

A ce moment, le général Kerdrain prend officiellement le direction des troupes massées à Narbonne. Son premier mot a été pour la foule criant aux gendarmes de se retirer.

— Mes enfants, a-t-il dit, soyez calmes, on ne vent pas vous faire de mal.

A quatre heures du matin, l'infanterie a disparu dans la mairie dont la porte a est refermée et deux cents Narbonnais davisent au dehors dans la nuit tiède et calme.

Cependant, le foule reste encore assez nombreuse sur le place de l'Hôtel-de-Ville ; mais elle se porte surtout dans la rue de le Sous-Préfecture, devant la maison du docteur Ferroul, où celui-ci vient de retourner il y a quelques instants à peine.

De nombreuses troupes débarquent à la gare. Il est trois heures et demie et le jour commence à poindre. A la gare, en effet, débarquent le 14e de ligne, de Brive, le 80e de ligne, de Tulle ; ces deux régiments unt à leur tête le général Van den Vaero, commandant la brigade de Tulle. Arrivent aussi les 10e et 7e régiments de cuirassiers venant de Lyon, et des forces très importantes de gendarmerie à pied et à cheval.

Toutes ces troupes sont immédiatement dirigées vers la ville et vont prendre les positions qui leur sont désignées par les officiers de l'état-major de la brigade de Narbonne qui, avec les gendarmes de la place, assurent à la gare le cantonnement des troupes.

Quelques instants après arriva encore le 61e de ligne venant de Rodez ; ce régiment prend position dans la gare et va assurer la garde des voies, des ponts et des barrières.

L'ARRESTATION DE M. FERROUL

Le déploiement de troupes. Les manifestations

Narbonne, 19 juin.

M. Ferroul, ancien député, maire démissionnaire de Narbonne, a été arrêté ce matin à son domicile, rue de la Sous-Préfecture.

Les roes avoisinantes avaient été barrées pendant la nuit par des troupes du 139e de ligne, deux escadrons du 10e cuirassiers et des gendarmes. La foule, maintenue en dehors des barrages, poussait des clameurs violentes.

Le commissaire spécial qui doit procéder à l'arrestation du docteur Ferroul arrive suivi d'une voiture conduite par deux soldats. Cette voiture a été réquisitionnée chez M. de Chef de Bien, loueur de voitures. Celui-ci s'était refusé à la louer aux autorités qui ont dû, pour l'avoir, défoncer la porte des écuries.

La foule, qui se rend compte alors que l'arrestation va avoir lieu sans plus tarder, se porte vivement sur les barrages et crosse-ci fléchissent un instant.

Le docteur Ferroul paraît à sa fenêtre. Dès qu'on l'aperçoit, des cris perçants partent de le foule. Mais, d'un geste, le docteur demande le silence. Il supplie ses amis de se retirer.

— Citoyens, dit-il, victime d'une cause juste, celle des vignerons, il a fallu dix mille hommes pour m'arrêter. Mais retirez-vous ; cédez à la force brutale. D'autres me remplaceront ! Restez fidèles à la cause de la vigne et marchez résolument contre ceux qui nous persécutent. Je resterai, moi, devant la justice, celui que vous avez connu, méprisant mes ennemis, défendant notre droit.

Mais la foule persiste à ne pas se retirer.

Le docteur Ferroul prêche encore le calme.

— Je vous en prie, dit-il, dispersez-vous, obéissez-moi, donnez-moi cette preuve de confiance avant de comparaître en justice ! Que mes amis qui me comprennent s'en aillent.

A ce moment le commissaire spécial chargé d'opérer l'arrestation trappe à la porte du docteur Ferroul. C'est-ci demande où est le procureur de la République.

— Je le remplace, dit le commissaire.

M. Ferroul répond qu'il ne veut pas que la police entre dans se maison.

— Qu'un simple soldat vienne frapper à ma porte et je me constituerai prisonnier aussitôt.

Deux soldats du 139e de ligne s'avancent et la porte leur est ouverte. M. Ferroul paraît sur le seuil de sa demeure. Les soldats l'encadrent et le portent dans la voiture, dans laquelle prennent place trois de ses amis. A la demande de le foule, le landau est ouvert ; le docteur Ferroul, debout, salua les manifestants.

Les cuirassiers entourent la voiture et le cortège s'élègne au galop par le rue Brissot. Mais arrivée sur le boulevard Gambetta, l'escorte est débordée ; un homme saute à la tête des chevaux ; les cuirassiers mettent sabre en clair et chargent pour dégager la voiture.

Les manifestants jettent des pierres sur les cavaliers.

En arrivant sur le pont de la Liberté, un cuirassier est désarçonné. Deux escadrons sont obligés de rester en arrière sous une pluie de pierres ; mais les officiers commandent « sabre au clair » et une nouvelle charge a lieu.

Le cortège pendant ce temps gagne à grande allure la route de Carcassonne et se dirige vers la gare de Villedaigne, où un train spécial est formé pour amener le prisonnier à Montpellier.

A sept heures un quart, le train portant le docteur Ferroul passe en gare de Narbonne à toute vitesse. Il va s'arrêter un instant à l'aiguille du passage à niveau de la route de Coursan et repart aussitôt.

A huit heures, une colonne de manifestants, hommes, femmes et enfants, venant de Cuxac-d'Aude, arriva à Narbonne, précédée de drapeaux voilés de crêpes. Des patrouilles circulent en ville.

Le mandat d'amener décerné contre le docteur Ferroul est signé par M. Louis Salven, conseiller à le cour de Montpellier. Il est daté du 18 juin.

Les faits visés sont : le coalition de fonctionnaires et les infractions prévues par l'art. 23 de la loi de 1881.

Montpellier, 19 juin.

Le train spécial qui amène M. Ferroul s'est arrêté à Villeneuve-les-Maguelonne, dernière station avant Montpellier. L'express de Narbonne a été conduit en voiture escortée par quatre-vingts gendarmes et un escadron du 19e dragons de Vienne. Il a été écroué à la maison d'arrêt un peu avant onze heures. La prison est gardée par une compagnie du 75e d'infanterie de Romans.

M. Ferroul a subi ce matin un premier interrogatoire.

LES ARRESTATIONS D'ARGELIERS

Marcelin Albert s'échappe par les toits

Narbonne, 19 juin.

Minuit venait de sonner au beffroi d'Argeliers quand une automobile est arrivée sur la petite place. Mystérieusement descendu et a annoncé que le 12e régiment de chasseurs à cheval venait de quitter Béziers, se dirigeant par la grande route vers Argeliers. Aussitôt le tocsin est mis en branle ; tambours et clairons battent et sonnent la générale. Les habitants se réveillent, s'habillent à la hâte et descendent dans la rue.

Tandis que de la fenêtre de l'hôtel où j'ai élu domicile, j'observe la va-et-vient des lanternes sur la petite place, un bruit singulier me fait tourner la tête, mais il fait nuit noire et je ne peux pas distinguer quelle en est le provenance. Cependant, au bout de deux ou trois minutes, mes yeux s'étant habitués à l'obscurité, j'aperçois une silhouette noire qui se profile sur le toit de la maison voisine. Qui donc peut se promener sur le toit à pareille heure et en semblable circonstance ?

A ce moment, quelqu'un demande à voix basse et en patois : « Veux-tu une échelle ? » Du toit, on répond à voix très basse : « Oui, applique-le contre le mur. »

Cette fois, j'ai reconnu la voix. L'homme, qui se promenait sur le toit, n'est autre que Marcelin Albert, qui, réveillé en sursaut par le tocsin et croyant que les gendarmes assiègent déjà sa porte, s'est défilé par une lucarne et cherche à gagner le large. L'échelle, dans l'ombre, est posée et le « rédempteur » décampe. On ne le reverra plus dans la matinée.

Mais voici que dans le lointain, le tocsin des autres villages répond au tocsin d'Argeliers, et l'on dirait un concert de plaintes montant dans la nuit. Bientôt arrivent des bicyclistes, des calèches, des automobiles ; ce sont des ouvriers signalant l'arrivée prochaine des habitants des environs. Pendant plus de trois heures, la foule grossit peu à peu, et bien qu'il quand le jour se lève, il y a déjà trois mille personnes à l'entrée du bourg.

A quatre heures au quart, les premiers gendarmes font leur apparition ; les chasseurs suivent ; deux voitures et six fourgons militaires ferment la marche. Des voitures descendent M. Archimbaud, commissaire central de police à Carcassonne, quatre commissaires spéciaux et une quinzaine d'inspecteurs de la sûreté générale ; au total, l'effectif comprend 300 gendarmes commandés par un colonel, et 500 chasseurs.

Le peloton de gendarmes qui forme la tête s'avance jusqu'au devant la foule, qui reste silencieuse. Après un court examen, le peloton tourne bride et va chercher les commissaires et les inspecteurs de police pour les escorter dans le village, en pendant que les chasseurs se déploient et cernent Argeliers, se trayant, non sans peine, un passage à travers le foule.

M. Archimbaud va droit à la maison de Marcelin Albert et l'on entend les sommations légales : « Au nom de le loi, ouvrez ! Comme on n'ouvre pas, on sapeur est appelé et se met en devoir d'enfoncer la porte du petit bureau du comité de défense viticole.

Au premier coup de marteau Mme Marcelin Albert paraît sur le seuil. Les commissaires pénètrent à l'intérieur, s'assurent que Marcelin Albert n'y est pas et ressortient, emportant quelques papiers.

Autres arrestations et visites domiciliaires. — Inculpés en fuite. — L'hostilité de la foule envers les troupes.

Des mandats ont été en suite décernés contre MM. Cathala, Richard, docteur Sainty, Bernard, Bourges, Albert, et Cabanes.

A le maison de chacun de ces inculpés ayant été préalablement visitée par la gendarmerie, les commissaires y pénétrèrent successivement ; mais MM. Cathala, Richard et Marthy demeurent introuvables ; ils ont pris le même chemin que Marcelin Albert.

Le premier arrêté est le docteur Sainty. D'ailleurs, il se trouvait parmi la foule, quand on visitait la maison de Marcelin Albert et quand il a vu qu'on se dirigeait vers le sienne, il a pris les devants et y est entré le premier. Au commissaire, qui lui déclinait le mandat dont il était porteur, le docteur a fait cette simple réponse : « Je me tiens à votre disposition ». Et là-dessus, encadré par deux inspecteurs et suivi par une brigade de gendarmes, il s'est dirigé vers la voiture à lui destinée.

A ce moment, la foule ayant cru reconnaître dans les deux inspecteurs de police qui accompagnent le docteur Sainty, deux personnages qui s'étaient donnés la veille à Argeliers comme journalistes, les hue et les siffle.

Mais les visites domiciliaires continuent et successivement on arrête M. Cabanes et M. Bourges. On sait que ce dernier avait été expulsé dernièrement du comité d'Argeliers, mais qu'avant cette exécution, c'était lui qui, dans différents meetings, s'était montré le plus violent.

A cinq heures, toutes les perquisitions étaient terminées. Cathala, Marcelin Albert, Richard Bernard et Marty demeurent introuvables. M. Archimbaud donne le signal du départ. MM. Bourges et Cabanes montent en voiture et, escortés par des gendarmes, sont emmenés vers le station de Villedaigne d'où un train spécial les conduira à Montpellier.

La foule, qui avait suivi, en sifflant et en poussant des cris, les opérations de police, se resserre autour du cortège.

Craignant d'être enveloppé, le colonel laisse prendre les devants à la voiture et reste en arrière avec les gendarmes pour maintenir les curieux ; après quoi, la voiture ayant pris une avance suffisante, les gendarmes font demi-tour et partent au galop pour aller la rejoindre au milieu d'une bordée de clameurs hostiles.

Dès que le dernier gendarme et le dernier chasseur ont disparu à l'horizon, la foule se rassemble sur la place. A ce moment, un homme paraît au balcon d'un café. C'est Marty, un des inculpés que la police n'a pu trouver. Dans un discours véhément, il appelle la vengeance des vignerons sur les actes du gouvernement et annonce que, dès ce soir, les vides creusés dans le comité d'Argeliers seront comblés.

Marcelin Albert reparaît

Béziers, 19 juin.

Après le départ des commissaires de police, Marcelin Albert, réunissant le reste du comité, a décidé la création d'un nouveau comité, et voulant continuer se politique de calme, a déclaré se solidariser avec les membres arrêtés. On a décidé que l'ancien comité se constituerait prisonnier.

Puis on engagea de nouveau les populations à rester calmes et si le nouveau comité venait à être arrêté on procédera immédiatement à la nomination de celui qui le remplacera pour continuer les revendications.

La dernière proclamation de M. Ferroul

Narbonne, 19 juin.

Voici le texte de la dernière proclamation adressée par M. Ferroul, maire de Narbonne, aux viticulteurs :

Narbonne, 18 juin (minuit).

On annonce l'arrivée de trois 6, 5, 4, 3, sont ritérés-t-on à la douzaine ? Les vieux amis de M. Clémenceau sont redoutables ! Allons ! Faites donner la garde ! s'écrie le petit Napoléon usagé qui porte son petit chapeau sur l'oreille. Et la garde donne. Dragons, hussards, chasseurs, cuirassiers, débarquent, non pas trompettes en vent, non pas la poitrine au parade, mais reconnaissant sur la voie où l'on pense d'habitude les wagons de bétiaux et les wagons fourbes, toutes lumières éteintes !

Il faut tromper l'ennemi. L'obscurité enveloppe de son voile les mouvements stratégiques, la formation s'arrête. L'ennemi n'a qu'à se bien tenir. Mais au fait, où est l'ennemi ? Contre qui marche un corps d'armée ? L'ennemi, citoyens, l'ennemi qui vient charger les dragons de Montauban, les hussards de Tarascon, les cuirassiers de Lyon, les petits soldats d'un peu partout, les 17e, 142e et le corps d'armée, c'est moi, qui fus premièrement député de Narbonne. Albert, mon ingrat, déborde de la prison où je l'ai mis entrer. Elle ne pourra jamais la contenir. Pensez donc, pour me remplacer à Narbonne, le président du Conseil des Ministres envoie 10.000 hommes !

Docteur Ferroul.

Après les arrestations

La foule surexcitée. — Des journalistes sont houspillés. — Sous-officier grièvement blessé.

Narbonne, 19 juin.

La surexcitation depuis que le population sait que les chefs du mouvement ont été arrêtés, augmente. Le population des communes environnantes arrive en masse à Narbonne avec des tambours et des clairons. Cet après-midi des manifestants ont mis le feu à un cerneau chargé de bottes de paille et de foin destinés à la cavalerie. Des journalistes photographes parisiens ayant voulu le prendre des vues ont été quelques pas malmenés par la foule et obligés de brûler leurs clichés. On signale un autre incident. Un maréchal-des-logis de dragons s'étant montré arrogant envers le foule, fut hué par celle-ci. Le sous-officier sortit alors en manifestant, mais la foule se précipita à son tour sur lui et le blessa grièvement qu'il dut être transporté dans le jardin du musée où il reçut les premiers soins.

La foule contre les officiers

Narbonne, 19 juin.

Une extrême agitation règne en ville. Le peuple siffle et hue les officiers de cuirassiers et les généraux de brigade qu'elle voit sur le perron de la mairie. Un officier d'ordonnance qui prenait une vue à l'aide d'un instrument photographique est sifflé. Un commissaire de police intervient et l'officier consent à briser sa plaque photographique. Tous les magasins sont fermés. Les habitants de Cuxac accompagnés de leur leurs et de leurs enfants sont venus drapeaux en tête pour se livrer à une manifestation.

Les envois de troupes continuent

Lyon, 19 juin.

Le départ des troupes continue. Le 99e régiment d'infanterie en garnison à Lyon est parti pour Montpellier ainsi que le 7e dragons pour la même destination ; le 1er hussards de Valence, le 7e régiment d'infanterie à Bourgoin (Isère) [illegible] d'infanterie à Montélimar (Drôme), le 122e régiment d'infanterie [illegible] Lyon ne tardent pas à rentrer à leurs garnisons.